



Good Food, Good Life

Rapport Annuel 2015

Nestlé Côte d'Ivoire





Assemblée Générale Ordinaire
du 29 juin 2016

Exercice 2015

Sommaire

Conseil d'Administration	Page 04
Comité de direction	Page 05
Rapport du Conseil d'Administration	Page 06
Rapport des Commissaires aux Comptes	Page 17
Résolutions	page 22
Création de Valeur	Page 24

Conseil d'Administration de Nestlé Côte d'Ivoire S.A.

au 31 décembre 2015



M. Daniel Yapobi
Président



M. Kais Marzouki
Vice-Président



M. Mauricio Alarcón
Administrateur



M. Georges N'Dia
Administrateur



M. Guiseppe Bonanno
Administrateur



M. Gilbert Planche
Administrateur



M. Amadou Thioye
Secrétaire

Commissaires
aux Comptes

Cabinet KPMG
Cabinet Ernst & Young

Commissaires aux
Comptes suppléants

M. Aka Hoba
Cabinet SIGECO

Comité de Direction de Nestlé Côte d'Ivoire S.A.

au 31 décembre 2015



M. Mauricio Alarcón
Directeur Général



M. Amadou Thioye
Directeur Finances
et Contrôle



Mme Sarah Laure Tchala
Directrice
Ressources Humaines



Mme Patricia EKABA
Directrice Communication
Institutionnelle
et Affaires Publiques



M. Kasum Diabaté
Directeur
Supply Chain



M. Thomas Mueller
Directeur
Fabrique Yopougon



M. Thang Le
Directeur
Fabrique Zone 4



M. Xavier Beraud
Directeur des Ventes



Mme Gisèle Sounan Echui
Responsable
des Services Marketing



Mme Sandrine SEKA
Responsable
de la Catégorie MAGGI



M. Olutayo Olatunji
Responsable
de la Catégorie
Café et Boisson



Mme Stefania DIOP
Responsable
de la Catégorie
Nestlé Professional

Rapport du Conseil d'Administration

Assemblée Générale
Ordinaire du 29 juin 2016



Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration vous a réuni en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 24 des statuts afin de soumettre à votre approbation les états financiers de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2015.



COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Les résultats commerciaux et financiers de Nestlé Côte d'Ivoire en 2015 s'inscrivent dans le sillage des bonnes performances enregistrées l'année dernière. Ils confirment la pertinence et l'efficacité des mesures de redressement initiées depuis près de 2 ans par notre compagnie pour juguler les effets durables de la crise post-électorale. Ils attestent aussi de la capacité de résilience de notre compagnie.

Mais ces performances témoignent également de l'amélioration de l'environnement des affaires et des conditions économiques générales en Côte d'Ivoire.

Le pays a en effet bouclé son Plan de Développement National 2012-2015 sous des auspices très favorables, marquées par une croissance de 10.3% du Produit Intérieur Brut. Dans la logique de « l'émergence économique » prévue pour 2020, cette croissance du PIB a été réalisée grâce à la contribution de tous les secteurs économiques, incluant les activités industrielles dont l'indice général a progressé de 10.5% en 2015.

Les échéances politiques de 2015 se sont déroulées dans le calme et la sérénité malgré les incertitudes qu'elles ont fait peser sur la marche des affaires au dernier trimestre de l'année.



08

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de 136 milliards de FCFA est en hausse de 11.2% par rapport à celui de 2014. Cette progression résulte de l'augmentation simultanée des ventes locales (+16%) et des exportations (+6.1%).

BILAN

En guise d'introduction, il convient de préciser que la mise en application des nouveaux standards SYSCOA, annoncée pour l'année 2015, a finalement pas été reporté jusqu'à nouvel ordre par les autorités de tutelle. Le retour aux normes antérieures du Syscohada, supposait par conséquent des extournes et annulations.

Comme en 2014, le résultat net dégagé au cours de l'exercice 2015 (3 135 millions de F CFA), contribue à l'absorption partielle des pertes antérieures.

	31/12/2015	31/12/2014
Actif	FCFA	FCFA
Immobilisations incorporelles	99 629	99 629
Immobilisations corporelles	54 690 413 900	47 523 730 762
Immobilisations financières	1 653 891 611	1 375 048 023
Stocks	20 093 909 760	16 610 466 443
Créances et emplois assimilés	49 183 369 041	41 369 702 745
Trésorerie Actif	2 694 845 922	5 405 763 054
Total Actif	128 316 529 863	112 284 810 656

	31/12/2015	31/12/2014
Passif	FCFA	FCFA
Capital	5 517 600 000	5 517 600 000
Primes d'apport, d'émission, de fusion	1 043 156 491	1 043 156 491
Ecart de réévaluation	3 434 584 742	3 434 584 742
Réserves indisponibles	1 103 520 000	1 103 520 000
Réserves libres	795 004 173	795 004 173
Report à nouveau	-9 010 616 454	-12 322 425 015
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	3 135 116 948	3 311 808 561
Total Capitaux Propres	6 018 365 900	2 883 248 952
Dettes financières diverses	36 780 474 249	36 435 538 598
Passif Circulant	19 043 865 073	31 075 499 701
Trésorerie Passif	66 473 537 810	41 890 273 804
Trésorerie Passif	286 831	249 601
Total Passif	128 316 529 863	112 284 810 656

Le Report à Nouveau demeure certes encore négatif à -9 milliards. On note cependant avec satisfaction que les capitaux propres de la société ont plus que doublé en 2015 par rapport à 2014, passant de 2.8 milliards de F CFA en 2014 à 6.0 milliards de F CFA.

L'amélioration de ces ressources stables et l'accroissement des concours bancaires à court terme, ont permis d'assurer le financement des besoins d'une activité en expansion et celui d'un important programme d'investissement, comportant notamment la construction d'un nouveau Centre de Distribution dans la Zone Industrielle de Yopougon.



COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2015	31/12/2014
	FCFA	FCFA
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	14 178 737 795	12 436 135 256
Vente de produits fabriqués	120 309 598 087	108 862 182 478
Travaux, services vendus	0	0
Produits accessoires	1 829 436 159	1 281 124 301
Sous-Total Chiffre d'affaires	136 317 772 041	122 579 442 035
Production stockée (ou déstockage)	-403 016 169	1 013 345 176
Sous-Total Autres Produits	-403 016 169	1 013 345 176
Total	135 914 755 872	123 592 787 211
Achats de marchandises	7 609 535 038	6 324 263 874
Achats de matières premières et fournitures liées	42 991 315 170	34 875 979 290
Autres achats	16 414 027 332	20 337 835 202
Transports	4 587 582 543	6 017 519 311
Services extérieurs	31 554 558 006	25 394 340 931
Impôts et taxes	1 342 441 641	1 606 082 235
Autres charges	397 300 649	602 169 846
Total	104 896 760 379	95 158 190 689
Valeur ajoutée	31 017 995 493	28 434 596 522
Charges de personnel (1)	16 445 088 890	15 257 640 300
Exédent Brut d'Exploitation	14 572 906 603	13 176 956 222
Dotation aux amortissements et aux provisions	-6 226 814 378	-6 200 782 789
Reprises de provisions	450 600 002	181 000 000
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 796 692 227	7 157 173 433
Frais financiers	-4 441 341 483	-4 148 590 231
Gains de change	503 439 141	194 154 724
Revenus financiers	0	189 000 000
Pertes de change	-1 540 958 868	-403 658 425
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	3 317 831 017	2 988 079 501
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-168 034 635	-116 102 168
Produits des cessions d'immobilisations	0	16 839 224
Impôts sur le résultat	-35 000 000	464 253 666
Charges H.A.O	-125 050 000	-143 494 000
Produits H.A.O	145 370 566	102 232 338
RÉSULTAT NET	3 135 116 948	3 311 808 561

Le Compte d'Exploitation fait ainsi apparaître une amélioration très nette de tous les indicateurs de rentabilité intermédiaires jusqu'au Résultat d'Exploitation.

Le Résultat Net marque cependant un léger repli par rapport à 2014, lié aux effets défavorables des pertes de change résultant de la dépréciation de l'EURO et du Franc CFA vis-à-vis du Dollar US.



MARCHÉ LOCAL

PRODUITS CULINAIRES

2015 a confirmé le retour à la croissance pour la marque MAGGI®, qui a fortement consolidé sa position de leader incontesté en Côte d'Ivoire.

Cette tendance est la résultante d'une amélioration de l'accessibilité de l'offre ainsi que le renforcement de la proximité avec les consommatrices et les mamies sur les marchés ouverts.

En 2016, nous capitaliserons sur notre savoir-faire en matière de recherche et développement pour enchanter davantage nos partenaires et par là-même développer la catégorie des bouillons.

Une part belle sera par ailleurs faite au rôle citoyen de la marque.



CAFÉ SOLUBLE

2015 a été pour NESCAFÉ une année de renforcement de l'identité de la marque, notamment avec des activités innovantes basées sur le digital et la plateforme de la téléphonie mobile : la grande promotion « Réalise ton rêve » et le concept « Get Started Tour » avec son camion collectant les projets des jeunes à travers l'Afrique de l'Ouest en sont la preuve.

Un changement d'emballage de toute la gamme de produits, plus épurée, a permis de rafraîchir et rajeunir l'image de la marque auprès de ses consommateurs.

En 2016, NESCAFÉ® continuera de « surfer » sur la vague de l'innovation avec des concepts qui la rapprocheront de la jeunesse, son cœur de cible consommateur.



PRODUITS LAITIERS

En 2015, la marque NIDO® a enregistré une croissance positive due à des activations soutenues auprès des consommateurs et du commerce ainsi que de la baisse de prix sur les formats boîtes à partir du second trimestre de l'année.

Pour 2016, des efforts continuent d'être faits afin de maintenir cette croissance de la catégorie.

Ainsi NIDO® renforce sa communication sur les nutriments essentiels pour le développement physique et intellectuel de l'enfant à travers sa campagne « FortiCroissance ».



BOISSONS CHOCOLATÉES

En 2015, les activités de la marque MILO ont été renforcées tant auprès des consommateurs que des acheteurs et de la cible à travers les programmes sur la plateforme sport. Ces activités ont



MARCHÉ LOCAL

été soutenues par une présence accrue dans les médias, synergie qui a permis d'accélérer la croissance des ventes.

2016 sera l'opportunité de déployer ces activités à plus grande échelle, et d'établir MILO comme la marque du sport sur le plan national.



NUTRITION INFANTILE

2015 a été une année très positive en termes de performance et a permis de démontrer l'effort et la volonté de catégorie à renouer avec les tendances de croissance amorcées depuis plusieurs années.

Ces résultats ont été atteints grâce à nos avantages compétitifs et aux qualités Nutritionnelles de nos Produits, mais aussi grâce à l'accroissement et à l'amélioration de notre distribution afin de faciliter la disponibilité et l'accès aux solutions Nutritionnelles de qualité que nous offrons à nos consommateurs.

Nous avons également mené plusieurs activités pour réitérer l'engagement de NESTLÉ Nutrition à contribuer à promouvoir l'allaitement maternel et les bonnes pratiques Nutritionnelles, de même que notre support pour la formation continue du corps Médical. Le Cours Africain de Nutrition Pédiatrique (CANUP), organisé en mai 2015 en Côte d'Ivoire, en partenariat avec l'Association des Pédiatres d'Afrique Noire Francophone (APANF) et sous l'égide de la Société Ivoirienne de Pédiatrie (SIP) en est une illustration.

Cette cinquième Edition a vu la participation de professionnels de la santé en provenance de 15 Pays africains.

En 2016, notre ambition reste de poursuivre notre croissance en innovant à la pointe de la

Recherche Scientifique, avec des solutions nutritionnelles toujours plus adaptées aux besoins des Professionnels de la Santé et des mères de Côte d'Ivoire.



NESTLÉ PROFESSIONAL

2015 a été une année de challenges pour NESTLÉ Professional. En dépit des multiples initiatives concurrentes sur le canal de la consommation hors foyer, a pu stabiliser sa croissance.

Pour l'année 2016, l'extension de la couverture territoriale et l'intensification des actions de proximité favoriseront l'accroissement du chiffre d'affaire, tout en apportant des solutions aux exigences de nos partenaires professionnels.



MARCHÉ EXPORT

Nestlé Côte d'Ivoire a amélioré ses exportations de 5.5% par rapport à 2014 grâce au regain d'activité économique dans les pays de la sous-région.

RESSOURCES HUMAINES

En 2015, nous avons orienté nos actions principalement sur le renforcement de la culture d'entreprise et du sentiment d'appartenance à Nestlé.

Nous avons notamment mis un accent sur la conformité, la connaissance des bonnes pratiques et des bonnes attitudes au travail, ceci à tra-

vers des sessions à l'ensemble du personnel sur le Code de Conduite NESTLÉ et les Principes de Conduite des Affaires du Groupe NESTLÉ. Toujours dans le cadre de la conformité, nous avons été soumis à l'Audit CARE sur 2 de nos sites à savoir : la Direction Générale et la Fabrique d'Abidjan afin d'évaluer entre autres notre niveau de conformité vis-à-vis des conditions de travail de nos employés.

Nous avons continué la mise en œuvre de nos processus d'identification de hauts potentiels à travers les discussions sur nos Talents et l'instauration des « Centres de Développement » visant à mieux identifier les points forts et les besoins de développement des collaborateurs.

De nouvelles initiatives telles que « Les Bourses de Livres » pour les enfants du personnel, la simplification des communications aux employés par l'utilisation de Bandes Dessinées sur des thèmes précis ont été déployées avec succès par notre Direction des Ressources Humaines.

INVESTISSEMENT

L'investissement s'élève à 14 milliards de F CFA. Il a presque doublé par rapport à 2014, entraîné par l'achèvement de projets techniques ainsi que d'un nouveau Centre de Distribution.



RÉSULTATS

Le bénéfice net de l'exercice 2015, s'établit à 3 135 116 948 FCFA marquant un léger recul par rapport à celui de l'exercice 2014. Le bénéfice de 2014, avait été favorablement influencé par des écritures de régularisation de provisions d'impôts consécutive à la déclaration rectificative des impôts de 2013.

SITUATION FINANCIÈRE

L'endettement total est constitué par un prêt intra-groupe de 32 milliards de F CFA et des crédits spots et découverts octroyés par les banques locales pour un montant total de 66 milliards de F CFA.

Les charges financières enregistrent une augmentation d'environ 7% par rapport à 2014 (4 441 millions de F CFA contre 4 148 millions de F CFA en 2014).

ACTION-BOURSE

Le cours de l'action Nestlé Côte d'Ivoire en bourse a terminé l'année à 50 000 F CFA au 31 décembre 2015 soit une baisse de 9% par rapport à son cours de clôture de l'exercice 2014 (55 000 F CFA).

Le cours le plus haut s'est établi à 53 750 F CFA tandis que le cours le plus bas était de 46 250 F CFA.



DÉCLARATION DES RÉSULTATS

Après constitution de la provision pour impôts sur le résultat, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 3 135 116 948 F CFA, auquel s'ajoutent le report à nouveau déficitaire de l'exercice 2013 de -9 010 616 454 F CFA, portant le déficit cumulé à -5 875 499 506 F CFA.

Il n'est dans ces conditions pas possible pour votre Conseil d'Administration de verser un dividende aux actionnaires en 2016 au titre de l'exercice 2015.

	FCFA
Bénéfice net de l'exercice	3 135 116 948
Report à nouveau 2014	-9 010 616 454
Déficit total	-5 875 499 506



PERSPECTIVES 2016

L'année 2016 s'annonce difficile, avec une hausse attendue du cours des matières premières combinée à la dépréciation de l'EURO et du Franc CFA vis-à-vis du Dollar. La concurrence plus accrue se fait jour avec l'apparition de nouveaux acteurs locaux et régionaux sur un marché étroit mais très convoité.

Les principaux défis auxquels nous aurons à faire face en 2016 sont les suivants :

- Assurer notre approvisionnement régulier en café vert de bonne qualité et à un prix compétitif
- Améliorer la productivité sur nos lignes de production en dépit des contraintes techniques et de capacité
- Assurer la compétitivité de nos produits en explorant toutes les opportunités de réduction des coûts structurels sans affecter la qualité des produits

Nous poursuivrons les efforts engagés en 2015 pour continuer à répondre aux attentes de nos consommateurs et de nos clients.



Rapport des Commissaires aux comptes

Exercice clos
le 31 décembre 2015



Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Etats financiers annuels
Exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société NESTLÉ Côte d'Ivoire, S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels annexés au présent rapport sont, au regard des principes comptables de l'Acte uniforme OHADA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion formulée ci-dessus, nous vous informons de l'entrée en vigueur du SYSCOA révisé depuis le 1er janvier 2015. La mise en application de ce référentiel nécessitera une conversion du système comptable actuel ainsi que la préparation d'états financiers 2014 pro-forma selon le SYSCOA révisé. Ces comptes pro-forma, qui devront être établis au 31 décembre 2014 pour la préparation des états financiers de l'exercice 2015, pourraient être différents de ceux soumis à votre approbation.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, en particulier, les dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de l'instruction 31/2005 du CREPMF relative à la gouvernance des sociétés cotées.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 3 juin 2015

Les Commissaires aux Comptes

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI

Jean-Luc Ruelle
Expert Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.

Jean-François Albrecht
Expert Comptable Diplômé
Associé



Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Sur les Conventions Réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2015

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés et que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

1.1 Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2014 et autorisées par votre Conseil d'Administration.

1.1.1 Convention de rémunération avec M. Mauricio ALARCÓN

Administrateur concerné : Monsieur Mauricio Alarcón

Nature et Objet : Convention de rémunération de Monsieur Mauricio Alarcón en qualité de Directeur Général de votre société conclue le 28 Août 2014.

1.2 Conventions non autorisées préalablement à leur application

En application des articles 441 et 447 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention non autorisée par le Conseil d'Administration.

2. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

En application de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Sur les Conventions Réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2015

2.1 Convention de rémunération avec Monsieur Patricio Astolfi

Administrateur concerné : Monsieur Patricio Astolfi

Nature et Objet : Convention de rémunération de Monsieur Patricio Astolfi en qualité de Directeur Général de votre société jusqu'au 28 août 2014.

2.2 Contrat de fourniture de services avec la société Nestlé CWA Ltd

Administrateur concerné : La société Nestlé S.A.

Nature et Objet : Convention de fourniture de services par le département des services financiers partagés (Shared Services Center) de Nestlé Central & West Africa Ltd à Nestlé Cote d'Ivoire, S.A.

Modalités et rémunération : Les charges inscrites à ce titre dans les comptes de l'exercice 2014 s'élèvent à FCFA 2 652 507 605.

3. Rémunérations exceptionnelles visées par l'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Nous vous informons, par ailleurs, que nous n'avons eu connaissance d'aucune rémunération versée aux administrateurs de la société NESTLÉ Côte d'Ivoire, S.A. et susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions visées à l'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Abidjan, le 3 juin 2015

Les Commissaires aux Comptes

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI 

Jean-Luc Ruelle
Expert Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.

Jean-François Albrecht
Expert Comptable Diplômé
Associé



Résolution



Résolutions proposées

Par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 29 juin 2016

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration, des Commissaires aux Comptes et les explications complémentaires fournies par le Conseil d'Administration :

- approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils sont présentés et desquels résulte un bénéfice de 3 135 116 948 F CFA
- approuve en outre toutes les opérations et mesures traduites par lesdits états financiers de synthèse ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration
- donne acte au Conseil d'Administration pour l'exécution des prescriptions des articles 438 et 440 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, accepte, ratifie et prend acte des opérations effectuées

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition faite par le Conseil d'Administration et décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 135 116 948 F CFA, au Compte Report à nouveau.

Après cette affectation, le Compte Report à nouveau présentera un solde débiteur de 5 875 499 506 F CFA.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs en fonction pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale fixe à 3 000 000 F CFA par an le montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration, à compter du premier jour de l'exercice en cours.

Cinquième résolution

Pour accomplir toutes formalités, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale



Création de Valeur Partagée

Nos réalisations
2015



NOS RÉALISATIONS 2015

du "Placali" (pâte à base de manioc). Avec le support de ICI, nous avons mis en place une parcelle pour la production de manioc. La production issue de ce champ est notre première source d'approvisionnement. Nous achetons également la production individuelle des femmes dans le village. Tout ce manioc sera transformé en pâte à partir de notre nouvelle broyeuse et sera nous commercialisé auprès de certains partenaires».

Par ailleurs, nous avons organisé en 2015, des formations sur le genre à l'attention des femmes et des hommes dans 25 coopératives de cacao partenaires de Nestlé.

De même, Plus de 25 % des pépinières de cacao de NESTLÉ en Côte d'Ivoire sont actuellement gérées par des femmes (contre 3% en 2013).

RENCONTRE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Nous avons toujours besoin des conseils des parties prenantes à nos activités. Il est important de recueillir leurs points de vue et de savoir la façon dont elles souhaiteraient que nous améliorions nos opérations. Chaque deux ans, nous organisons des réunions avec des personnes ressources de l'administration publique, des partenaires, des fournisseurs, clients, des collaborateurs et leurs représentants, des consommateurs et public en général, et des universités. En 2015, une trentaine de parties prenantes à s'est réunis et a échangé sur nos activités. Cette interaction nous permet d'accroître les capacités de nos collaborateurs et d'assurer l'efficacité de l'action collective. Cela aide également à renforcer la confiance et le respect mutuels entre ces parties prenantes et nous.





Nestlé

Good Food, Good Life